



Attijari **Titrisation**

**Fonds de Titrisation**

**FT UTILITIES**

**RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE**  
**Du 15/02/2024 au 15/05/2024**

## **FT UTILITIES**

### **Rapport trimestriel d'activité**

---

Période d'arrêté : 15/02/2024 au 15/05/2024

Date d'arrêté : 15/05/2024



Attijari Titrization

## **TABLE DES MATIÈRES**

**1 - Description du fonds**

---

**2 - Informations sur l'actif**

---

**3 - Informations sur le passif**

---

**4 - Contact**

---

## FT UTILITIES

### Rapport trimestriel d'activité

Période d'arrêté : 15/02/2024 au 15/05/2024

Date d'arrêté : 15/05/2024



Attijari Titrisation

## I DESCRIPTION DU FONDS

En date du 15/02/2023, le fonds de titrisation « FT UTILITIES » a acquis auprès de l'ONEE-Branche Electricité un portefeuille de 52 créances commerciales nées, ayant à cette date une valeur globale de 961 millions de dirhams, ainsi que des créances futures d'une valeur estimée de 1,85 milliards de dirhams, qui devaient naître entre le 15/02/2023 et le 15/06/2023. Ces créances cédées résultent de 31 contrats de vente d'énergie électrique signés entre l'ONEE-Branche Electricité et 13 de ses clients grands comptes.

L'opération porte sur une durée de 2 ans, et est caractérisée par une période de rechargement de 19 mois, durant laquelle l'ensemble des flux collectés sur les créances cédées sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances futures, permettant ainsi au fonds d'être en permanence propriétaire du nombre de créances futures nécessaire pour maintenir un ratio de surdimensionnement minimum de 125%, sachant que ce ratio rapporte la valeur de l'actif du fonds à son passif.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances cédées à la date d'émission :

Date d'arrêté	15/02/2023
Nombre de créances nées	52
Nombre de contrats	31
Nombre de débiteurs	13
Valeur des créances nées	961 370 655,15
Nombre de mois de créances futures	4 mois
Valeur minimale des créances nées	52 541,47
Valeur maximale des créances nées	60 413 224,31
Valeur moyenne des créances nées	18 487 897,21
Durée moyenne des factures	47 jours
Durée moyenne pondérée des créances nées	55 jours
Délais minimal de paiement	22 jours
Délais maximal de paiement	58 jours
Ratio de surdimensionnement	1,35

L'acquisition des créances par le fonds a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 2,1 milliards de dirhams, dont les caractéristiques sont présentées ci-après :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité
Obligations A1	1 650	165 000 000	4,68% (*)	0,90%	2 ans
Obligations A2	18 350	1 835 000 000	Taux révisable (**)	0,80%	2 ans
Parts	1 000	100 000 000	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>21 000</b>	<b>2 100 000 000</b>			

(\*) Le taux des obligations A1 à taux fixe est obtenu en référence au taux 2 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 08/02/2023, augmenté de la prime de risque.

(\*\*) Le taux des obligations A2 est révisable trimestriellement, obtenu en référence au taux 13 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib, augmenté de la prime de risque. Le taux du premier trimestre a été déterminé à partir de la courbe publiée par Bank Al Maghrib en date du 08/02/2023 et était égal à 3,84%.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement, soit le 15/10/2024. Ces titres s'amortiront alors sur une période de 5 mois, au fur et à mesure du règlement des créances cédées qui composeront l'actif du fonds après la fin de la période de rechargement, conformément à l'ordre de priorité des paiements détaillé dans le document d'information du fonds.

**FT UTILITIES****Rapport trimestriel d'activité**

Période d'arrêté : 15/02/2024 au 15/05/2024

Date d'arrêté : 15/05/2024



Attijari Titrisation

**II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU FONDS****1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté trimestrielles :

Date d'arrêté	15/08/2023	15/11/2023	15/02/2024	15/05/2024
Nombre de contrats	31	31	31	31
Nombre de débiteurs	13	13	13	13
Nombre de créances nées	51	51	48	50
Valeur des créances nées	977 657 642,44	963 729 554,77	928 403 874,99	902 339 918,75
Nombre de mois de créances futures	5 mois	4 mois	4 mois	4 mois
Valeur estimée des créances futures	1 960 972 826,36	1 957 251 627,24	1 950 621 702,72	1 883 567 397,48
Valeur minimale des créances nées	46 171,92	52 420,30	55 401,36	42 628,12
Valeur maximale des créances nées	63 954 019,73	63 320 282,18	63 704 942,97	56 580 537,43
Valeur moyenne des créances nées	19 169 757,69	18 896 657,94	19 341 747,40	18 046 798,38
Durée moyenne des factures	47 jours	48 jours	47 jours	48 jours
Durée moyenne pondérée des créances nées	55 jours	55 jours	55 jours	56 jours
Délais minimal de paiement	22 jours	22 jours	22 jours	22 jours
Délais maximal de paiement	58 jours	79 jours	58 jours	58 jours
Ratio de surdimensionnement	1,35	1,33	1,33	1,29

Le tableau ci-après détaille les opérations de rechargement sur le trimestre arrêté (les encours sont en MAD) :

Date de rechargement	15/03/2024	15/04/2024	15/05/2024
Montants collectés	479 604 529,92	418 701 928,97	540 433 045,41
Valeur des créances nées	909 505 895,91	984 034 353,86	902 339 918,75
Valeur des créances futures rechargées (*)	486 597 258,45	483 406 173,06	470 891 849,37
Montant du rechargement net	479 604 529,92	418 701 928,97	520 144 529,80
Nombre de créances acquises	31	31	31
Valeur moyenne des créances rechargées	15 696 685,76	15 593 747,52	15 190 059,66
Encours global après rechargement	2 855 894 929,71	2 917 659 046,10	2 785 907 316,23

(\*) Valeur estimée à partir de la moyenne glissante des facturations de créances nées sur les trois derniers mois précédant la date de rechargement.

## 2 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances nées	50,00
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	-
Nombre de créances remplacées	-
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	-
Nombre de créances remplacées depuis la date d'émission	-
Montant total des créances nées	902 339 918,75
Montant total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	-
Montant total des créances remplacées sur la période arrêtée	-
Montant total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	-
Montant total des créances remplacées depuis la date d'émission	-

## 3 - Historique de recouvrement

### Historique des encaissements sur la période arrêtée

Début de période	Fin de période	Montants collectés
15/02/2024	15/03/2024	479 604 529,92
15/03/2024	15/04/2024	418 701 928,97
15/04/2024	15/05/2024	540 433 045,41
<b>Total</b>		<b>1 438 739 504,30</b>

## 4 - Trésorerie du fonds

### Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD) -

### Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-

## FT UTILITIES

### Rapport trimestriel d'activité

Période d'arrêté : 15/02/2024 au 15/05/2024

Date d'arrêté : 15/05/2024



Attijari Titrisation

## III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU FONDS

### 1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le fonds sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de remboursement, égale à 0,01% (hors taxes) par an du CRD des titres en début de période de calcul ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de remboursement, égale à 0,02% (hors taxes) par an du CRD des titres en début de période de calcul ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de remboursement, égale à 0,08% (hors taxes) par an du CRD des titres en début de période de calcul ;
- la commission due à l'AMMC, payable les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre, égale à 0,03% (hors taxes) par an du CRD des Créances Nées non échues et du Montant des Créances Futures en début de chaque trimestre calendaire, dans la limite du CRD des titres émis ;
- les frais de Maroclear, conformément à la réglementation en vigueur.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le fonds sur la période arrêtée (les montants sont hors taxes en MAD) :

Début de période	15/05/2023	15/08/2023	15/11/2023	15/02/2024
Fin de période	15/08/2023	15/11/2023	15/02/2024	15/05/2024
CRD de base	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
Recouvrement	52 931,51	52 931,51	52 786,89	51 639,34
Dépositaire	105 863,01	105 863,01	105 573,77	103 278,69
Gestion	423 452,05	423 452,05	422 295,08	413 114,75
AMMC	158 794,52	158 794,52	158 360,66	154 918,03
Maroclear	2 700,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
<b>Total</b>	<b>743 741,09</b>	<b>743 741,09</b>	<b>741 716,40</b>	<b>725 650,81</b>

### 2 - Opérations sur les titres émis par le fonds

Obligations A1	Par titre	Total
Nominal initial	100 000,00	165 000 000,00
15/02/2024	Coupon	4 680,00
	Amortissement	-
15/05/2024	Coupon	-
	Amortissement	-
Nominal restant dû	100 000,00	165 000 000,00
<b>Total coupon payé sur la période arrêtée</b>	<b>4 680,00</b>	<b>7 722 000,00</b>
<b>Total capital amorti sur la période arrêtée</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Obligations A2</b>		<b>Par titre</b>	<b>Total</b>
<b>Nominal initial</b>		100 000,00	1 835 000 000,00
15/02/2024	Coupon	955,77	17 538 379,50
	Amortissement	-	-
15/05/2024	Coupon	962,50	17 661 875,00
	Amortissement	-	-
<b>Nominal restant dû</b>		100 000,00	1 835 000 000,00
<b>Total coupon payé sur la période arrêtée</b>		<b>1 918,27</b>	<b>35 200 254,50</b>
<b>Total capital amorti sur la période arrêtée</b>		-	-

Le taux d'intérêts applicable pour le calcul du coupon des obligations A2 sur la période du 15/05/2024 au 15/08/2024 est de 3,78%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines interpolé à partir de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib le 14/05/2024, qui était de 2,98%, augmenté de la prime de risque de 0,80%.

<b>Parts résiduelles</b>		<b>Par titre</b>	<b>Total</b>
<b>Nominal initial</b>		100 000,00	100 000 000,00
15/02/2024	Coupon	-	-
	Amortissement	-	-
15/05/2024	Coupon	-	-
	Amortissement	-	-
<b>Nominal restant dû</b>		100 000,00	100 000 000,00
<b>Total coupon payé sur la période arrêtée</b>		-	-
<b>Total capital amorti sur la période arrêtée</b>		-	-

### 3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

#### Ligne de liquidités

Afin de permettre au fonds de financer toute insuffisance en liquidités à la dernière date d'amortissement, celui-ci a souscrit à la date d'émission à une ligne de liquidité d'un montant de cent (100) millions de dirhams.

Le fonds étant en période de rechargement, et ce jusqu'au 15/10/2024, aucun tirage sur la ligne de liquidité n'a été requis à la date d'arrêt du présent rapport.

## FT UTILITIES

### Rapport trimestriel d'activité

Période d'arrêté : 15/02/2024 au 15/05/2024

Date d'arrêté : 15/05/2024



Attijari Titrisation

## IV CONTACT

### Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

[m.znatni@attijariwafa.com](mailto:m.znatni@attijariwafa.com)

Tel : 05 22 49 39 94

### ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90